

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 576 - 11 février 1993 - Prix 2,50 F



GAGNER UNE A UNE LES VOIX COMMUNISTES POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES

Annouces de licenciements comme à Rockwell, à la Société Générale ou à la BN, annonces de chômage partiel comme à l'Aérospatiale, etc..., chaque jour voit s'allonger la liste des coups portés à l'emploi, grandir le chômage et la précarité, se dégrader le logement, la santé, l'école, la protection sociale.

Le mécontentement et l'exigence de changement sont tels que l'ensemble des formations politiques sont contraintes d'aborder les questions qui font la vie des gens.

Certes la démagogie ne manque pas comme on l'a vu lors de la venue de Chirac à Nantes, mais les uns et les autres sont contraints de déchirer peu à peu le voile de leurs programmes respectifs.

Ainsi on constate qu'à l'exception du PCF, aucune formation politique ne propose le progrès ni même le maintien de l'emploi et des acquis sociaux.

La droite et les écologistes, tout comme les dirigeants du pays, disent qu'il faudra faire de nouveaux sacrifices.

A l'inverse, les communistes proposent d'autres choix basés sur la croissance, le développement de l'emploi stable, la justice et la protection sociale, etc..., ce qui suppose l'intervention des gens.

L'expérience des derniers mois a confirmé l'intérêt grandissant de salariés, chômeurs, jeunes, retraités, pour les communistes et leurs propositions.

Transformer cet intérêt en acte, pour faire évoluer les choses par le vote communiste, sans pour autant partager toute la politique du PCF, suppose de multiplier les rencontres, les discussions avec le plus grand nombre possible de gens, dans chaque entreprise, chaque localité du département.

Les 6 propositions avancées par les communistes permettent d'alimenter ces discussions.

La visite de tous les adhérents avec la carte 93 et l'Humanité ; la tenue par chaque cellule d'une Assemblée populaire, l'organisation du plus grand nombre possible de rencontres avec tous ceux qui veulent que ça change, c'est à cela que vont s'attacher les candidats et les dirigeants du PCF.

C'est ainsi que nous gagnerons une à une, d'ici le 21 mars, les voix communistes pour faire pencher la balance du bon côté. Il existe aujourd'hui beaucoup de possibilités pour avancer dans ce sens, alors ensemble, aidons chacun à s'en saisir.

Gilles BONTEMPS
Secrétaire de la Fédération,
Membre du Comité Central du PCF

VOIR : LA LISTE DES CANDIDATS

PRÉSENTÉS PAR LE PCF Page 4

LETTRE A LA JOC Page 2

DEMAGOGUES EN CAMPAGNE

FACE A L'IMMENSE ASPIRATION AU CHANGEMENT LA DROITE PROMET LA RÉFORME ET LE REDRESSEMENT



JACQUES CHIRAC ÉTAIT A NANTES LE 3 FÉVRIER

IL A DÉCLARÉ

« devant la gravité des maux dont souffre le pays et la perspective des difficultés accumulées, il ne faut pas baisser les bras ou renoncer, en s'installant dans l'atmosphère de résignation qui, peu à peu, a gagné notre pays ».

MAIS

Dans ses « 20 Réformes pour changer la France », le RPR note que « les mesures de traitement économique du chômage, c'est-à-dire visant à diminuer le coût du travail pour les entreprises, ont été beaucoup trop timides dans leur ampleur et dans leur durée ». La droite veut donc rompre avec cette timidité en proposant « d'exopérer de toutes charges sociales payées par l'employeur et pour une durée de trois ans l'ensemble des emplois nets par les entreprises ».

Pour le parti chiraquien, « l'Etat doit encourager, au besoin par la voie fiscale, les formules de partage ou d'aménagement du travail, et en particulier le temps partiel ».

Autrement dit, il s'agit de nouvelles ponctions sur les salaires qui retentiraient forcément sur la consommation intérieure des Français et, par voie de conséquence, sur la production.

Toutes ces mesures, bien sûr, ne touchent aucunement à la croissance financière des entreprises. Or beaucoup de monde s'accorde à reconnaître que c'est précisément cette « financiarisation » poussée au détriment de l'investissement dans l'emploi productif qui a provoqué le chômage massif.

Le RPR et l'UDF veulent également étendre le travail précaire dont on a vu les résultats. Enfin, le RPR renverrait volontiers les mères de familles au foyer.

LETTE DE GILLES BONTEMPS A LA JOC

NANTES,
Le 25 Janvier 1993

à Monsieur le Président
de la J.O.C.F. et J.O.C.

Monsieur le Président,

Je viens de prendre connaissance de votre lettre ouverte en même temps que de l'article de Presse océan de ce lundi 25 Janvier.

Je suis tout aussi surpris et mécontent que vous et cela pour les raisons suivantes :

- Le Mouvement de la Jeunesse Communiste et le Parti Communiste ont décidé d'organiser dans 10 villes de France dont Nantes, des rassemblements de la Jeunesse et de la Population. Leur objet : populariser, confronter, enrichir le projet de loi pour la jeunesse élaboré par 80 000 Jeunes de France, d'opinions et de croyances diverses et déposé par les députés communistes à l'Assemblée Nationale.

Dans le même esprit, nous avons conçu les rassemblements du 23 Janvier comme un moyen à la disposition de tous ceux qui individuellement ou collectivement, souhaiteraient confronter leurs avis, leurs idées, leurs façons de voir les choses.

Dans ce sens, au plan National comme dans les 10 villes de rassemblements, nous avons invité chaque organisation de Jeunesse à y participer, sans préjuger de leur décision. Toutes celles qui y ont répondu favorablement, ont pu s'exprimer en tant que telles, dans les rassemblements quand elles le souhaitaient.

Cette initiative a reçu le concours et la participation de plu-

sieurs organisations au plan National, et l'ont fait sous la forme souhaitée par elles-mêmes. Ces organisations sont les suivantes :

- SOS Racisme, la JOC, le Centre Confédéral de la Jeunesse CGT, l'UNEF, le M.R.A.P.

L'Humanité de ce jour publie des extraits des messages de ces organisations.

Le 19 Janvier nous avons organisé une conférence de presse pour présenter cette journée.

A cette occasion j'ai informé les journalistes des soutiens et des participations des organisations nationales. J'ai précisé que pour le rassemblement de Nantes, j'avais adressé une invitation à toutes les organisations de jeunesse, qu'à ce jour aucune n'avait fait connaître sa volonté de participer et que si certaines d'entre elles décidaient de le faire, elles auraient jusqu'au 23 janvier, la possibilité de s'y exprimer.

Non seulement nous n'avons jamais annoncé votre participation à Nantes, mais de plus, un journaliste m'ayant posé la question, j'ai été amené à préciser que : « la J.O.C. de Loire Atlantique avait été invitée comme les autres, mais que nous ne savions pas quelle serait votre décision, de répondre ou non à cette invitation ».

Presse Océan du 20 janvier a traduit fidèlement la réalité, faisant état de la prise de positions Nationales.

Ouest France du même jour a donné une fausse information en annonçant votre présence à Nantes.

Lors de votre appel téléphonique du 20 janvier, Michel Rica

a donné à votre représentant ces informations et précisions, qu'il était facile de vérifier.

Découvrant vos réactions dans Presse Océan du lendemain, puis à nouveau dans Ouest France du 22 janvier, nous constatons que le premier journal saisissait l'occasion d'une polémique et que le second plutôt que de corriger son erreur, y emboîtait le pas, alors que les uns et les autres disposaient des informations. Je leur ait donc adressé un communiqué faisant une double mise au point dont je vous joins le texte intégral.

C'est donc à nouveau avec surprise et colère que j'ai découvert dans les éditions des deux journaux de samedi 23 janvier, que le passage concernant le département n'y figurait pas, laissant à nouveau supposer que nous faisons état de votre concours.

Je constate d'ailleurs avec plaisir, bien qu'un peu tard, aujourd'hui 25 janvier, que Ouest France fait état de son erreur, par Contre Presse Océan fait malhonnêtement ses choux gras de votre communiqué.

Notre mécontentement est d'autant plus grand que non seulement nous n'avons pas pour pratique de tels procédés, mais que de plus, cela donne une image du PCF qui ne correspond pas à la réalité. Nous considérons qu'il s'agit là de malveillance à notre égard.

Ces procédés relèvent de la magouille politicienne que nous condamnons et qui est bien loin de servir les intérêts de la Jeunesse.

C'est la raison pour laquelle j'adresse une protestation à la presse en y joignant copie de ce

courrier et je vous propose de vous joindre à ma protestation qui s'adressera ainsi aux responsables de cette situation.

Ceci étant dit, je trouve qu'à l'avenir dans ce genre de situation, il est préférable de vérifier les faits réels avant de se prêter, serait-ce à son corps défendant, à des procès d'intentions. Il est en effet plus simple et plus sain, dans ce cas de se mettre en contact pour lever toute ambiguïté et cela avant de porter jugement.

Certaines valeurs nous sont communes et en particulier la Paix, la Justice sociale, la Liberté, l'Honnêteté. Ces valeurs sont aujourd'hui des exigences fortes dans la jeunesse et nous nous en réjouissons. La politique actuelle du pouvoir va à l'encontre de ces exigences, les Communistes entendent faire tout ce qui dépend d'eux pour qu'elles soient entendues, nous croyons que c'est aussi votre souhait.

Dans ce cas, vous pouvez être certains que nous aurons beaucoup d'occasions de mettre notre énergie en commun dans ce sens, comme cela fut le cas il y a quelques jours avec vos homologues de Saint-Nazaire lors de la rencontre sur le projet de loi qui a donné lieu à des échanges fructueux.

Dans cette attente,
Recevez, Monsieur le Président, mes salutations fraternelles.

Gilles BONTEMPS

Secrétaire de la Fédération
de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français.
Membre du Comité Central

YUGOSLAVIE : LE DRAME

Si une issue politique n'était pas trouvée rapidement, la porte pourrait être ouverte aux opérations militaires étrangères, comme l'indiquent les informations en provenance de Washington. Des plans de bombardement et d'interventions au sol sont mis au point actuellement aux Etats-Unis en liaison avec plusieurs capitales occidentales. Ceux qui dans la métropole helvétique, ont résisté à un compromis courent le risque d'être responsables d'une terrible tragédie. Leurs égoïsmes ethniques, leur refus d'entendre raison, leurs compromissions extérieures menacent les peuples des Balkans de conséquences incalculables, sanglantes et destructrices.

Depuis le début de l'implosion yougoslave, le simplisme est de rigueur. Il y aurait d'un côté les méchants, les assassins, les violeurs et, de l'autre, les bons et les gentils. Cette mise en scène médiatico-politique répond aux intérêts de certains stratèges bien relayés, particulièrement en France. Elle ne correspond pas à la réalité, autrement plus complexe. On ne gomme pas d'un coup six siècles d'Histoire. Crimes et terreurs sont à partager par toutes les parties en conflit. Quant à diaboliser ou criminaliser un peuple, cela revient à faire son choix d'ennemi à abattre et par voie de conséquence à attiser un feu déjà trop brûlant.

Le rejet momentané ? Du plan de l'ONU par les Serbes et les Musulmans de Bosnie, tandis que les forces croates poursuivent leur offensive en Krajina, pourtant sous contrôle des Nations unies, confirme une donnée incontournable : les factions en rivalité soufflent chacune à leur manière sur le brazier, et à l'irresponsabilité des uns répond la folie des autres. Que cela plaise ou non, la solution ne réside pas dans la spirale guerrière mais dans le blocus total du ravitaillement en armes et par la négociation contraignante. Il faut obliger les uns et les autres à faire la paix.

NÉCROLOGIE

Les cellules Adam et Cailleau (Château de Rezé), la section de REZÉ-Sud et le Fédération du PCF ont eu la tristesse de perdre l'un des ses plus anciens militants : Henri MOYSAN, vétéran de notre parti, militant syndical et de la FSGT est décédé après une longue maladie. Que sa famille, nos camarades, Alexandrine, son épouse, Henri et Danièle ses enfants trouvent ici le témoignage de notre fraternelle sympathie.

PROCÉDURE ANTI-LICENCIEMENTS

Le journal officiel au 30 janvier 1993 vient de publier le texte de la loi, votée à l'initiative du groupe PCF à l'Assemblée nationale, qui donne un point d'appui aux salariés pour empêcher les licenciements.

Aucune entreprise, qu'elle soit française ou étrangère n'est à l'abri de cette loi. Au moment où les plans de licenciements s'accroissent dans les entreprises, ce texte précise dans son article 60 que « la procédure du licenciement est nulle et de nul effet tant qu'un plan visant au reclassement de salariés s'intégrant au plan social n'est pas présenté par l'employeur aux représentants du personnel, qui doivent être réunis, informés et consultés ». Les autres mesures veillent par l'institution d'une Commission départementale à l'emploi, la formation professionnelle et à l'apprentissage. Cette commission est constituée pour un tiers

d'élus locaux, pour un tiers des représentants des organisations syndicales, et pour un tiers des employeurs. Elle doit surveiller l'utilisation des fonds publics.

C'est dire toute l'importance d'avoir des organisations syndicales exigeantes et des élus capables de prendre le parti des salariés.

Mais pour que ces textes entrent dans la vie, il faut que tous s'emparent et que les contraintes pour les appliquer grandissent encore.

SE DÉFENDRE

Il ne faut pas compter sur le bon vouloir des grands groupes

qui sont à la tête des entreprises comme, Hoover, Péchiney, Peugeot ou autres. Yvan Gattaz, président d'honneur du CNPF, syndicat des patrons, déclarait avec cynisme « nombre de patrons font le constat suivant... ma rentabilité est tombée à 1 % ou 1,5 %, la rentabilité des SICAV de trésorerie atteint quelques 9 %. Pourquoi dans ces conditions se priver d'un investissement plus rentable ? » C'est avec de telles pratiques que des départements entiers sont sinistrés.

5000 EMPLOIS EN JEU

5000 emplois sont menacés en 1993, dans la métallurgie en Loire-Atlantique. C'est ce qu'affirme l'Union syndicale CGT des travailleurs de la métallurgie. Elle appelle les salariés à se mobiliser.

Concernant l'entreprise Rock-

well qui veut déménager en Grande-Bretagne, pour la CGT « il s'agit d'une opération politique et financière ». L'USTM vient de s'adresser au Préfet et aux élus pour l'application de la loi anti-licenciements. Elle s'adresse également aux salariés pour les informer sur leurs nouveaux droits.

DES MOTEURS PIELSTICK

Trois paquebots pourraient être commandés très prochainement aux chantiers de l'Atlantique. Le syndicat CGT de la SEMT-PIELSTICK est intervenu auprès de leur direction pour que ces navires soient équipés comme leurs prédécesseurs par des moteurs de la SEMT-PIELSTICK.

SOUSCRIPTION 93 POUR FAIRE DU NEUF

A un peu plus de 5 semaines des élections législatives les communistes sont engagés dans une campagne dont l'enjeu est d'importance : donner plus de force aux exigences de progrès par le vote communiste pour changer de politique, faire du neuf.

La campagne des communistes, dans les localités, les quartiers populaires, les entreprises va nécessiter un investissement politique conséquent : tant du point de vue

militant que du point de vue financier. A la différence des autres partis politiques, le Parti Communiste Français ne consacre pas des budgets colossaux aux campagnes électorales et il tire son financement du soutien de ses adhérents, sympathisants et électeurs.

La bataille de souscription pour l'année 1993 correspond donc aux besoins incontournables nécessités par la campagne législative et à l'expression politique de notre parti.

Soutenir l'activité communiste c'est soutenir financièrement le PCF. Aussi nous invitons chacun et particulièrement les lecteurs des « Nouvelles » à donner les moyens à notre parti de développer sa campagne et contribuer ainsi au renforcement de l'audience communiste le 21 mars prochain.

Yann VINCE
Trésorier fédéral du PCF

FAIRE ENTRER LA LOI DANS LA VIE

LETTRE DE MARC JUSTY AU PRÉFET

Monsieur le Préfet,

La Loi adoptée le 21 décembre 1992, contenant deux amendements proposés par les Députés Communistes en faveur de l'emploi, a été validée par le Conseil Constitutionnel.

L'une des dispositions prévue par le deuxième amendement à cette Loi, prévoit la mise en place dans chaque département d'une Commission Tripartite, comprenant des représentants de salariés, des élus et des employeurs, habilitée à contrôler l'affectation des fonds publics destinés à l'emploi, à la formation et à l'apprentissage.

Pour mémoire, je vous précise les conditions exactes de la mise en place de cette Commission (article 61 du DMOS) :

« Il est institué dans chaque département une commission départementale de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'apprentissage. Elle est présidée par le représentant de l'Etat dans le département. Il est assisté d'un rapporteur général élu parmi les élus et d'un rapporteur général élu parmi les représentants salariaux.

La Commission est composée à raison de :

- Un tiers par des maires, des adjoints ou des conseillers municipaux, élus à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne par les maires regroupés au sein des collèges électoraux déterminés en fonction de l'importance démographique des communes, par des représentants du conseil général, élus par celui-ci à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne ;

- Un tiers de représentants des organisations syndicales les plus représentatives au plan national,

- Un tiers de représentants des employeurs.

La commission départementale se réunit une fois par an pour entendre le rapport du représentant de l'Etat dans le département sur la situation de l'emploi, les aides publiques à l'emploi ainsi que les mesures favorisant le développement de l'apprentissage, de la formation en alternance et de la formation professionnelle dans le département.

Elle donne son avis sur les éléments portés à sa connaissance, et peut formuler toutes propositions tendant à améliorer l'efficacité des politiques poursuivies.

Dans un délai de deux mois à compter de la publication de la présente Loi, un Décret en Conseil d'Etat précise les conditions d'application du présent article ».

La création de ces commissions départementales pluralistes dans leur composition, permettra de mieux savoir comment sont utilisés les 235 milliards de fonds publics et contribuera en se réunissant chaque fois que nécessaire, à plus d'efficacité sociale dans l'intérêt général.

Certain que vous comprendrez l'importance d'une application rapide de cette Loi, pour laquelle vous avez dû recevoir du Gouvernement les instructions nécessaires, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'informer des dispositions que vous envisagez de prendre afin de mettre en place cette Commission Départementale.

L'Association Départementale des Elus Communistes et Républicains souhaite siéger au sein de cette Commission Départementale par la présence d'un des Maires Communistes : Jean-Louis LECORRE, Pierre LE BERCHE, Hubert BOUYER ou moi-même.

Espérant une réponse positive,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Le Président de l'A.D.E.C.R. :
Marc JUSTY

PROPOSITIONS POUR LA FRANCE UNE NOUVELLE CROISSANCE POUR L'EMPLOI

Le Parti communiste français propose à la réflexion et au débat six propositions pour la France. Nous résumons cette semaine celle qui se rapporte à une nouvelle croissance pour répondre aux besoins et pour la création d'emplois.

Il est possible de combattre le chômage qui résulte de la politique menée au service du capital.

« Une nouvelle croissance est nécessaire et possible. Il y a en effet des besoins énormes dont la satisfaction permettrait de faire reculer le chômage. Cela suppose de donner aux salariés davantage de formation et de qualification, de développer la recherche, d'accroître les droits des travailleurs, de donner un autre contenu au travail.

- L'argent existe. Taxer la spéculation et l'exportation des capitaux permettrait d'encourager l'investissement aujourd'hui pénalisé par des taux d'intérêts prohibitifs.

- L'Etat verse des milliards de francs, sans contrôle, prétendument pour l'emploi. 235 milliards de francs ont été versés en 1992. Les députés communistes ont obtenu la création de commissions d'enquêtes départementales pour contrôler l'usage de ces fonds. Elles doivent être mises en place sans tarder.

- Les groupes industriels et bancaires licencient sans entraves. Des entreprises licencient dans le seul but d'accroître leurs bénéfices. Les députés communistes ont fait adopter une loi qui stipule que la procédure de licenciement est nulle tant que l'employeur n'a pas proposé aux représentants du personnel un plan de reclassement des salariés. Cette loi peut s'appliquer sans attendre.

« Ce n'est pas le progrès technique qui provoque le chômage. Le progrès technologique crée plus d'emplois qu'il n'en supprime.

Les machines modernes aujourd'hui importées peuvent être fabriquées en France. Il faut du personnel qualifié pour en assurer la maintenance. Le progrès technique doit être mis au service de l'homme et non à celui de la finance.

Il est possible d'aller vers les 35 heures de travail hebdomadaire sans diminuer les salaires.

- Mettre un terme à l'affaiblissement du pays. Il est possible et nécessaire de

produire et créer français notamment en reconstituant de véritables filières industrielles et agroalimentaires, en favorisant les coopérations entre régions et en aidant les petites et moyennes entreprises.

- Combattre la spéculation monétaire. La France a la possibilité d'obtenir que la coopération au sein du système monétaire européen soit soustraite aux diktats de la Bundesbank qui attire les capitaux spéculatifs en Allemagne avec des taux d'intérêts élevés pour financer l'absorption de l'ex RDA.

- Refuser la guerre économique et l'intégration de la France dans un ensemble commercial mondial dominé par le GATT.

Les députés communistes ont demandé et obtenu un vote de l'Assemblée nationale qui donne mandat à la France d'utiliser son droit de veto pour s'opposer à des accords commerciaux contraires à ses intérêts fondamentaux sur l'agriculture, la pêche, l'industrie, les services, l'activité culturelle.



Votre Boutique
multi-services
et dépannage

SARL au Capital de 50 000 F.

ATELIER DE RÉPARATION

- Petits et gros appareils ménagers
- Appareils électro-domestiques
- Audio - Télé. - Vidéo
- Outillage

VENTE PIÈCES DÉTACHÉES

- Toutes marques
- Accessoires

ANTENNES TOUTES RÉCEPTIONS

Devis gratuit

SONORISATION

- Vente - location - installation

SAINT-NAZAIRE

85, avenue de la République
Tél. 40.01.94.29

GUÉRANDÉ

4, rue Aristide-Briand
Tél. 40.62.03.95

TARIF HORAIRE

PAM F 114,20 TTC

Fax 40.22.26.55



MAÇONNERIE - CARRELAGE

PLACO-PLATRE

- ARTISAN -

LEMAITRE M.

Tél. 40 66 37 85

101, Rte de la Croix Bertho L'Immaculée
44600 ST NAZAIRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 93

CANDIDATES ET CANDIDATS
DE LARGE RASSEMBLEMENT
PRÉSENTÉS PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

1^{re} CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
GRAVOILLE Catherine
Directrice d'école maternelle
41 ans

2^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
CONSTANT Claude
Technicien France Telecom
45 ans

3^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
MOREAU Michel
Technicien
53 ans

4^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
GUILBAUD Jacques
Cadre commercial
52 ans

5^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
AUFFRET Gaston
Ajusteur
55 ans



SUPPLÉANT
ROBERT Paul
Ingénieur
37 ans



SUPPLÉANT
MORINIÈRE Patricia
Conseillère d'orientation
41 ans



SUPPLÉANT
PELLOQUET Christian
Ingénieur
47 ans

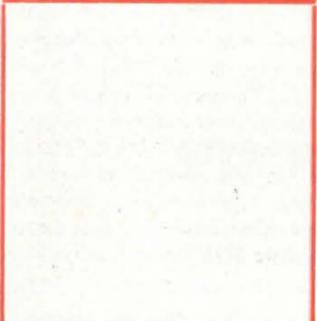


SUPPLÉANT
CHAMPEAU Pierre
Cadre SNCF
52 ans



SUPPLÉANT
POTEL Danielle
Ouvrière
40 ans

6^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
LELJOUR Olivier
Instituteur
36 ans

7^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
JUSTY Marc
Maire de St Joachim
Fraiseur
53 ans

8^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
LE CORRE Jean-Louis
Maire de Trignac
Ajusteur
55 ans

9^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
MOREL Claudine
Assistance sociale
36 ans

10^e CIRCONSCRIPTION



TITULAIRE
GOUTY Michel
Professeur EPS
44 ans



SUPPLÉANT
GAUDIN Claudie
Infirmière
46 ans



SUPPLÉANT
LE BERCHE Pierre
Maire de Batz-sur-Mer
Professeur LEP
55 ans



SUPPLÉANT
RASTEL Gérard
Electricien
50 ans



SUPPLÉANT
RIOU Jean-Paul
Retraité Ministère des Finances
66 ans



SUPPLÉANT
ROUSSEAU Jacques
Directeur général d'Association
57 ans

NANTES : ROCKWELL CHOISIT L'ANGLETERRE

Disparition des rotatives françaises ? L'américain Rockwell veut transférer en Angleterre l'usine des dernières rotatives fabriquées en France et licencier 110 de ses 272 salariés nantais. C'est en 1984 qu'Edith Cresson, ministre de l'Industrie, avait donné le feu vert à la vente à la multinationale et cela pour le franc symbolique d'une partie de l'entreprise Creusot Loire. En 1989, le chiffre d'affaires de Rockwell France s'élevait à 500 millions de francs. Mais, l'an passé, la direction prétextant une

mauvaise conjoncture, due aux difficultés de la presse écrite, avait licencié 57 personnes et exigé, en échange du maintien des 272 emplois, une nouvelle exonération pour cinq ans de la taxe professionnelle.

Une promesse qu'elle estime ne plus pouvoir tenir aujourd'hui... Avec ses 110 licenciements, il ne resterait à Nantes que le montage et la commercialisation des rotatives et on s'achemine vers la disparition pure et simple de l'entreprise.

DÉCLARATION DES ÉLUS COMMUNISTES NANTAIS

Les élus communistes nantais apprennent avec indignation que l'on envisage de procéder à la suppression de 110 emplois dans l'entreprise ROCKWELL, spécialisée dans la fabrication de rotatives pour l'imprimerie. Leur solidarité est acquise aux travailleurs victimes de ce mauvais coup. Faut-il rappeler que c'est dès 1984 que des élus communistes ont dénoncé, comme ils l'ont répété à la séance du 30 mars 1992 du Conseil Municipal, les mesures d'exonération et les différentes subventions attribuées, au titre de la création

d'emplois, ou de soutien économique. Les élus du PCF, et eux seuls, se sont opposés à ces manœuvres, à cette distribution de cadeaux. La preuve est faite qu'il s'agissait bien en fait, non seulement d'aggraver le chômage, mais de faire disparaître une entreprise performante.

Les élus communistes estiment que c'est là un événement grave, qui confirme les craintes qu'ils exprimaient. L'urgence, pour l'heure est d'empêcher tout licenciement, toute suppression d'emploi. Nous sommes décidés à y contribuer.

DANGER SUR LE CENTRE RÉGIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE ET LE CENTRE ANTICANCÉREUX RENÉ GAUDUCHEAU

MICHEL MOREAU, MAIRE-ADJOINT DE NANTES, ALERTE :

« Le Centre Régional de Transfusion Sanguine se débat dans de telles difficultés que le Conseil d'Administration a décidé de ne pas voter le budget et a demandé à son Président de bien vouloir lui représenter, en équilibre financier, pour la mi-janvier.

Mais la recherche de cet équilibre impose des mesures draconiennes contraires aux intérêts de la Santé publique.

Le Président s'apprête à proposer une réduction du personnel employé par cet établissement, réduction qui aura des conséquences tout à fait néfastes sur l'activité du Centre et remettra en cause les activités peu rentables comme le Centre de Soins créé à la demande des hémophiles, l'histo-comptabilité, les biotechnologies et la thérapie cellulaire.

Il est donc urgent de trouver des solutions pour le Centre de

Transfusion. Il paraît notamment indispensable de revaloriser les produits sanguins et d'apporter les subventions nécessaires pour le maintien des activités nécessaires au développement de la médecine.

Le Centre anticancéreux René Gauducheau connaît une activité médicale croissante : près de 50 % de 1988 à 1992. Mais dans le même temps la dotation globale de fonctionnement n'a pas couvert l'ensemble des dépenses réelles, cette couverture passant de 98 % en 1988 à 85 % en 1992.

Après une analyse très poussée de la DDASS, il a été reconnu que la somme manquante en 1992 pouvait être estimée à 20 millions de F, avec une cumulation des déficits depuis 1990.

La situation de trésorerie pour 1992 est alarmante avec

plus de 800 000 F d'agios bancaires.

La Municipalité de Nantes a été amenée le 14 décembre 92 à garantir un emprunt de 15 000 000 F destinés à couvrir cette situation négative de Trésorerie.

Dans le cadre du décret financier d'août 92, qui stipule que pour les établissements de type PSPH il n'y aurait plus possibilité de reprise de déficit, il est indispensable que le Ministère accorde une réévaluation de la base du budget du Centre de l'ordre de 20 millions de F.

Les situations financières de ces deux établissements suscitent de très vives inquiétudes chez le personnel puisque des licenciements sont annoncés au Centre Régional de Transfusions Sanguine et que des compressions de personnel sont à craindre au Centre René Gauducheau... ».

5000 F* TTC

DE REPRISE MINIMUM DE VOTRE VEHICULE POUR L'ACHAT D'UNE "RENAULT 19" NEUVE, ESSENCE OU DIESEL

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 27.02.93

* Offre exceptionnelle réservée aux particuliers possesseurs de leur véhicule depuis au moins 6 mois.



RENAULT ST-NAZAIRE



Voie express Pornichet

Tél. 40.70.35.07

RENAULT

Au Centre d'Information

FRANCE-CHAUFFAGE

PRIX PROMO 7250 F TTC POSE COMPRISE*

Saunier Duval
Modèle SO 223 C



* En remplacement d'un modèle identique dans la zone géographique de St Nazaire.

TESSIER J.J. sarl
23, Bd René Coty
SAINT-NAZAIRE
40.19.07.15

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE »

S.A.R.L. au capital de 50.000 F

Siège social : 41, rue des Olivettes

44000 Nantes

R.C.S. Nantes

N° SIRET 3215122870012

Code A.P.E. : 5120

Gérant : M. Maurice ROCHER

Rédacteur en chef : Jean PERRAudeau

Associés à parts égales :

MM. M. ROCHER, M. PRODEAU

J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS

PUBLICITÉ : Tél. 40.48.56.36

RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28

TÉLÉCOPIE : 40.48.65.76

Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie

85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P. 406

85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

LOIRE-ATLANTIQUE ESPACE D'ESPOIRS ?

FEMMES DE ST-HERBLAIN (suite)

Bonjour, oui, je suis l'assistante sociale et je viens constater les dégâts. Bravo, Mesdames, vous avez déjà retroussé vos manches pour cette pauvre Mademoiselle Lestringant. Croyez-moi, l'entraide entre proches, il n'y a rien de tel, j'ai toute une expérience là-dessus.

- Oui, c'est irremplaçable quand le gouvernement de droite et soi-disant socialiste organise le chômage, et que le maire de la même équipe dit amen. Votre constat sera vite fait car le chéri a emporté tout, et pas seulement la chaîne hi-fi et le réfrigérateur.

- Ce sera difficile, long en tout cas de lui faire restituer le meilleur.

- Faites votre travail de votre côté, Madame, nous allons faire de notre mieux pour la rééquiper. Eve n'est pas du genre longue déprime à se faire mater à l'hôpital. Plutôt que chez ses parents, elle voudra rentrer chez elle si elle s'y sent un petit peu entourée.

- Je ne sais pas ; sa TS est superficielle, mais elle continue à trop pleurer, et l'interne des urgences a dû faire le nécessaire en anxyolytiques ; encore des drogues en circulation !!

- A sa place, Madame, vos yeux resteraient-ils secs ? Je vais aller voir Eve dans le service où ils l'ont mise et en attendant nous ferons comme si elle rentrait après-demain.

- Mesdames, grand merci pour elle ; moi je vais continuer mon enquête et voir quels sont mes moyens. Il faut toujours additionner des forces.

Allez, au revoir.

- Ferme la porte, Joelle.

- Tu lui as bien répondu.

- Il y en a de bonnes, de très bonnes même, parmi les assistantes sociales, mais quand j'en vois une comme elle, là, qui ne semble pas vraiment secourée, ni vraiment dynamique, je la loupe pas.

- On a fini, je crois, on peut repartir. Qui va faire le collectage ? Chacune de son côté, ou en équipe au porte-à-porte dans les étages ?

- Allez-y toutes les deux, je dois rester pour les mioches, et je téléphonerai de chez moi à mes belles-sœurs et au Secours Populaire. La clé était sur la porte, garde-la, Martine. Pouvez-vous vous libérer demain après-midi à trois heures ?

- Oui, rendez-vous ici pour installer ce qu'on aura rassemblé.

- Et nous revoilà, comme prévu hier. On a le temps, puisqu'elle ne sort que dans deux jours.

Son gosse est en bonne garde, elle a recommencé à nous sourire, tu as vu ? On a évoqué le temps gai avec elle : sais-tu qu'avant, elle avait eu un poète ?

- Un poète du département ?

- J'sais pas, j'sais même pas s'il y a des poètes en Loire-Atlantique.

- Alors il rimait bien ?

- T'es bête... C'était un drôle en tout cas. Il était marié.

- Ah bon !

- Ouais, ça s'est fait quand il a emménagé au-dessus de chez elle, avec l'aide d'un copain ; il avait bien entendu monté tous les meubles chez lui, dans l'appartement conjugal ; mais à la fin, il était fatigué sans doute, et c'était le jour du piano. Eve avait entrouvert sa porte, pour voir. Eh bien il lui a demandé s'il pouvait laisser son beau piano chez elle, au lieu de lui faire monter quatre étages de plus, au risque de se faire un tour de reins.

- Eh ben ! Elle a accepté cette chanson ?

- Oui ; d'habitude c'est plutôt difficile d'ajuster la vie qu'on mène aux airs qu'on chante, mais dans son cas, il a eu le droit de revenir faire de la musique régulièrement chez elle. Des gammes, qu'il prétendait. En tout cas, elle m'a dit qu'ils n'avaient pas eu besoin d'accordeur... Et l'épouse n'a pas paru savoir. Quant au copain, il doit en rire encore.

J'ai vu aussi les braves gars du Secours Populaire quand ils ont monté les meubles pour Eve ce matin ; ils n'ont pas l'air bête de ces chichiteux ou chichiteuses qui cherchent à savoir tout en redant service.

- C'est pas des poètes, de ceux qui chantent « les joies robustes de l'amour » ?

-Non, mais du sourire, costauds, et les idées généreuses, comme tu les aimes, ma petite Nadia.

- Ne te moque pas. Je me demande si le grand Amour sous une mansarde de pauvres est vraiment un monopole, comme disent les chansons romanesques. Ce serait une consolation trop simple. Non, les riches ont tout, l'argent et l'amour quand il se présente. Et c'est ça qui fait devenir révoltée.

- Moi j'ai pas toutes vos idées révolutionnaires ; mon repère, pas mon modèle, c'est ma grand mère qui était une fille du vin, du côté de Vallet. La première fois qu'elle a précédé dans son garni, qu'elle disait, un bel ouvrier ébéniste, un libre penseur qui allait devenir mon grand-père, eh bien, elle a jugé bon, la porte refermée, de lui dire « vous savez, j'ai des idées de droite, et je suis chrétienne ». Sur la couverture elle lui a montré des photos de la propriété familiale, avec un souterrain, qui avait servi de refuge aux soldats vendéens. Et le vignoble chaque année était béni par le curé. A partir de là, chaque fois qu'ils commençaient « à bien faire », selon son expression consacrée, elle l'appelait « cher seigneur ». Qu'en dites-vous ?

(à suivre).

DÉSERTIFICATION DES CAMPAGNES

LA POSTE BRADÉE

Un réseau postal ainsi qu'un système de distribution qui nous étaient pourtant enviés par beaucoup de pays, sont bradés aujourd'hui par ses responsables. Les postiers et les usagers en appellent à l'opinion pour les défendre.

Les bureaux de poste qui ferment ne sont pas rares. Pour ne pas voir cela dans leurs communes, des maires, le couteau sous la gorge, passent des contrats avec la poste pour empêcher la fermeture des bureaux. L'étude de ces contrats est significatif.

Un exemple de contrat

Pour mettre en place ces projets, la Poste détient plusieurs formulaires qui définissent le partenariat. L'un d'entre eux porte le titre ronflant de « Convention portant sur le développement de l'agence postale ». Avec cette Convention la Poste propose le versement de 2 100 francs par mois (soit 25 200 francs par an) à la commune, alors qu'une recette rurale lui revient normalement à 350 000 par an.

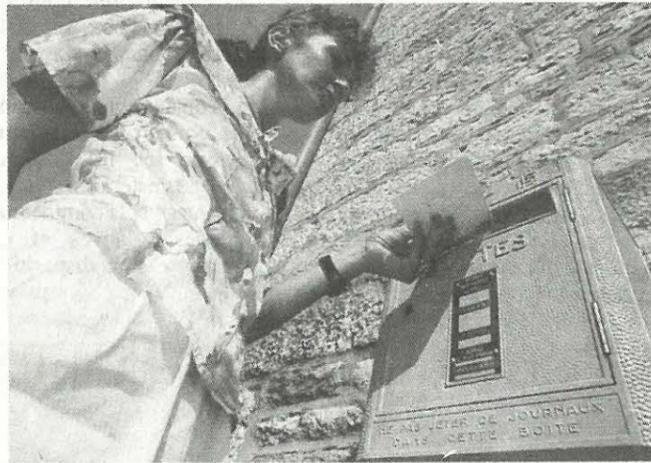
Elle réalise une belle économie sur le dos des contribuables qui auront, par leurs impôts locaux, à assurer la tenue du bureau de poste, l'entretien, le chauffage etc... et qui payeront malgré tout leurs prestations comme tous les autres citoyens.

Mieux, dans ce contrat, un paragraphe stipule que, si les recettes de cette agence postale, dans un délai d'un an, ne sont pas suffisantes, la poste se réserve le droit de remettre le contrat en question. Ainsi des maires inquiets lancent des avis à la population pour appeler à souscrire des ouvertures de CCP, des ouvertures de comptes épargne mais aussi des contrats d'assurance, des souscriptions d'emprunts et même des achats philatéliques afin de garantir un chiffre d'affaires suffisant et ainsi empêcher la fermeture du bureau.

Le plus souvent cependant les élus, ne veulent pas voir porter atteinte à l'avenir de leur bureau et réclament le maintien comme un droit. C'est en effet trop important pour la vie d'une commune ! Quelle entreprise va s'installer dans une commune sans bureau de poste ? Souvent la population se mobilise autour de ses élus pour sauver son bureau.

ADIEU GILBERT

Notre camarade Gilbert DAVID, vétéran du Parti communiste nous a quitté. Devant les amis et camarades qui l'ont conduit dans sa dernière demeure, Pierre Laeberde, Maire du Batz-sur-Mer a notamment déclaré « ... pour moi et pour nous à BATZ, ses amis, ses camarades, Gilbert reste un modèle - ou un exemple - si je puis me permettre d'employer des expressions désuètes aujourd'hui, je veux dire le militant ouvrier de la grande



En Loire-Atlantique la mise en place du démantèlement est flagrante. Après la disparition de la Direction régionale concentrée avec celle de Caen à Rennes, il est prévu l'éclatement de la Direction départementale en districts. N'est ce pas bien augurer du Marché unique de 1993 qui met en place la même organisation en France qu'en Allemagne ! Dans ce département, la mise en place de ces structures menace directement vingt-quatre bureaux de postes.

Les usagers moins bien servis

De façon traditionnelle la poste a toujours assuré des prestations d'épargne mais, depuis que l'Administration s'est tournée vers des opérations financières boursières, il est courant de voir proposer aux usagers (que l'on appelle aujourd'hui clients) des produits qui sont intéressants, non pour eux, mais pour le service postal. Ainsi la confiance que la population avait dans « le facteur » comme la

qualifie une appellation qui demeure, risque d'être perdue. Un point fort, notamment dans les communes rurales, qui pourtant faisait la différence avec les Banques. Gâcher cet élan de confiance, c'est brader tout une culture d'entreprise au profit d'une rentabilité sans avenir.

En fait disent-les postiers « il s'agit de la mise en place de la loi Joxe Baylet. Comme les maires ont refusé cette intercommunalité et bien le gouvernement la réalise avec les services publics ainsi les conditions matérielles seront créées ».

La vision européenne

Michel Becquie, responsable du syndicat des postiers en milieu rural montre que « ce que veut l'administration c'est la création du district au niveau du canton. Ainsi la vie administrative s'exerce au niveau du district cantonal et non plus au niveau communal ».

C'est donc bien un alignement sur la politique européenne qui réclame à la France la mise au pas de ses communes.

JEUNES EN ATTENTE DE POSTE

Aux PTT, des milliers de jeunes attendent leur nomination ou leur promotion après leur réussite à un concours. Près de 4200 pour des postes de service général (tri, guichet etc...) plus de 4500 pour des postes de distribution acheminement (facteur). Certaines nominations attendent depuis 1990 sous prétexte de réforme, de suppressions d'emplois. Le syndicat CGT fait remarquer qu'en 1991, 2400 emplois ont été supprimés et en septembre dernier 5000 embauches en Contrats emploi solidarité ont été effectuées au nom de la lutte contre le chômage.

famille des cheminots... des « roullants » qui a marqué « l'histoire de ces cinquante dernières années.

Gilbert, c'est l'homme communiste, l'humaniste d'une honnêteté rigoureuse, fidèle parmi les fidèles ; critique aussi. Ce qui amenait parfois de vives discussions quant aux stratégies, quant aux alliances... Nous y repensons aujourd'hui...

La classe ouvrière peut être fière de compter dans ses rangs des militants comme Gilbert. Homme curieux de tout ce qui fait la vie sociale, passionné d'histoire, à la

mémoire étonnante, que l'on pouvait écouter parler des heures... du vécu, mais aussi des livres dont il se nourrissait l'esprit...

Nous avons rendu visite à Gilbert et à Madame DAVID, lors de leur 65^e anniversaire de mariage, le 29 octobre dernier, avec quelques amis du Conseil Municipal. J'ai là quelques photos. C'est la dernière fois que nous t'avons vu et que nous avons discuté. Ce sont les derniers moments que nous allons garder en mémoire.

ADIEU GILBERT »

AMÉNAGEMENT DE LA LOIRE

La commission d'enquête parlementaire a rendu son rapport le 11 décembre 1992 sur l'aménagement de la Loire, le maintien de son débit et la protection de son environnement. Elle conclut à la nécessité d'aménager le fleuve et souhaite que l'Etat s'implique d'avantage.

C'est le 26 juin 1992 que l'Assemblée Nationale décidait la création d'une commission d'enquête afin de « faire renaître la coopération et les relations partenariales dans le domaine de l'aménagement de la Loire ». Celles-ci étaient plutôt battues à froid ces derniers temps.

Les axes principaux de l'enquête consistaient à « l'examen des moyens de se prémunir contre les crues exceptionnelles de la Loire et d'assurer l'approvisionnement en eau des régions concernées pendant les périodes d'étiage, tout en respectant la richesse particulière de l'environnement du bassin ; l'étude des problèmes d'extraction des matériaux dans le lit du fleuve, le développement des systèmes d'assainissement, ainsi que la conciliation des activités du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire et la préservation du cadre écologique de l'estuaire ».

Pour mener à bien cette mission la commission d'enquête a procédé à 24 auditions de personnes intéressées aux problèmes de cet aménagement. Elle a effectué trois déplacements sur le terrain.

La commission d'enquête parlementaire a donc conclu que « le programme d'aménagement doit être un programme global et intégré, couvrant non seulement les aspects hydrauliques, mais également la dimension économique, écologique et la qualité de l'eau ; il doit faire l'objet d'une étude d'impact d'ensemble préalable à toute décision et opération ; il implique un suivi complet ».

Elle recommande que « l'objectif de soutien des étiages... ne doit pas occulter l'effort de gestion économe de la ressource en eau ; d'interdire toute construction nouvelle en zone inondable et non protégée et d'informer, protéger et alerter les populations vivant ou travaillant sur des secteurs à risques réels ; une plus large concertation avec les représentants des collectivités territoriales et les populations concernées ».

Elle insiste pour que « l'Etat et les intervenants (EPALA, agence de bassin etc...) coordonnent réellement leurs travaux après que les choix essentiels aient été arrêtés par le gouvernement » qui devra s'impliquer davantage notamment financièrement. L'EPALA (Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents) est reconnu par la commission comme « un outil utile ».



Elle souhaite associer la commission européenne aux travaux. Ceci afin de leur donner un caractère exemplaire et de pouvoir accéder à des financements européens pour les actions de préservation et de mise en valeur du milieu naturel.

Protection de l'environnement mais aussi des personnes et des entreprises, programme de lutte contre l'eutrophisation et la pollution (dont tout manquement sera sanctionné), schéma global d'extraction de sable et de granulats sont aussi souhaités et souhaitables.

La commission d'enquête a également donné son avis sur les projets chauds d'aménagements : Serre-de-la-Fare, Chambonchard, Le Veurdre, Naussac II, Pont-Rousseau, Seuil de Bellevue, Estuaire.

Si elle se montre prudente sur la nature de construction du barrage de Serre-de-la-Fare, refusé par le gouvernement, elle estime que « seul un barrage en amont de Brives-Charensac est susceptible de garantir à l'agglomération une protection totale contre le risque d'inondations ».

Elle ne souhaite pas une surélévation de Rochebut, à laquelle elle préfère la construction du barrage de Chambonchard mais de capacité plus faible que celle prévue au programme.

Par contre si Naussac II fait l'unanimité, le Veurdre, destiné à réduire les crues au Bec d'Allier suscite de nombreuses réserves sur son utilité quoique

selon elle « il ne provoquera pas de désordre écologique ».

Pierre Goldberg, député-maire communiste de Montluçon, vice-président de la commission d'enquête parlementaire, se félicite que la solution Chambonchard ait été préférée à Rochebut surélevé, soulignant que « le rapport de la commission d'enquête avait été adopté à l'unanimité des 31 députés d'une commission très pluraliste dans sa composition ».

S'exprimant sur la capacité du

barrage de Chambonchard, il reconnaît « nécessaire de procéder à un réexamen de l'expression des besoins qui ne sont plus les mêmes qu'en 1986, mais doivent répondre à ceux d'aujourd'hui et de demain de la vallée de Montluçon ».

Selon lui, le gouvernement devrait faire connaître sa réponse dans les jours prochains, et, en cas de feu vert, les travaux pourraient commencer en 1994.

LOIRE : OPINION DE JEAN-LOUIS LECORRE

Jean-Louis, tu as eu connaissance du rapport de la commission d'enquête sur l'aménagement de la Loire. Le maintien de son débit, la protection de son environnement. Quelle est ton opinion ?

Le titre du rapport est déjà en lui-même intéressant. Comme la qualité de beaucoup de personnalités auditionnées. Il est toutefois assez regrettable de ne pas avoir été plus près sur le terrain.

Pour en rester à l'Estuaire, ce qui m'intéresse au plus haut point, c'est de faire régner économie et écologie.

D'autre part, le manque de pluralisme dans les auditions sur l'estuaire a privé la commission d'enquête de la sensibilité d'approche des élus communistes sur cette question.

Je ne veux pas ici polémiquer Monsieur DEMAURE ne peut être, à mon avis, considéré comme le « maître étalon » de la connaissance de l'estuaire. Cet estuaire, pour moi, fait partie intégrante de la Loire dans sa totalité et j'y reviendrai.

Je suis attaché au développement industriel et portuaire qui doit aller de pair avec la création d'emplois mais qui, pour moi, ne peut commencer en licenciant les dockers. Parler de développement industriel et laisser de côté le développement énergétique, voire le rejeter, est une conception que je ne partage pas. La préservation de l'environnement n'est-elle aussi créatrice d'emplois ?

En conclusion, pour faire régner économie et écologie, il ne faut pas commencer par exclure de l'étude les 400 000 hectares de zones humides au Nord et au sud de la Loire avec la Brière, le lac de Grandlieu et les Marais de Goulaine. Je suis prêt à poursuivre le débat.

COUPS DE...

UN PYROMANE EN TOUTE LIBERTÉ

« Je vais mettre le feu à la boîte », tel est le propos extravagant du patron des « ARNO » en présentant un plan draconien qui s'attaque aux emplois, aux salaires, à l'avenir de l'entreprise.

Baisse des salaires, 23 suppressions d'emplois sont au menu du programme et « si des gens n'acceptent pas de travailler dans les nouvelles conditions que j'ai définies, ils peuvent accéder aux mesures du plan social et nous quitter ». Merci patron ! Vous êtes trop bon !

On serait tenté d'orienter cet individu vers un asile psychiatrique si, au-delà de son langage provocateur, sa demande ne s'inscrivait dans une stratégie nationale et européenne d'affaiblissement de nos activités maritimes et portuaires.

Personne n'est dupe, c'est la mort de la réparation navale à St Nazaire qui se profile à terme. La CGT qui vient de tenir une conférence de presse estime que l'avenir de la réparation navale est liée à son rapprochement avec d'autres grandes entreprises et particulièrement la construction navale. Nous y reviendrons.

LE SCANDALE !

4 milliards ! C'est ce que coûte le plan du pouvoir pour casser le statut des dockers et supprimer 4 000 emplois sur les 8300 que comptaient les porcs français. Soit 1 million par poste supprimé.

Au lieu de dilapider les fonds publics pour supprimer l'emploi, ces 4 milliards n'auraient-ils pas été mieux utilisés dans la modernisation de nos ports ?

VERCINGÉTORIX A L'INDEX ?

Le secrétaire d'Etat à la mer, Charles Josselin, s'en prend aux dockers de Saint-Malo qui lui résistent encore. « Ils ont trop lu Astérix », ironise-t-il, en comparant le port malouin au village de la résistance gauloise contre les Romains.

Plaisanterie de mauvais goût !

Le secrétaire d'Etat renierait-il une des belles pages de l'histoire de notre pays : celle de la résistance gauloise, avec sa tête, un héros, un certain Vercingétorix ? Un comble !

... PIOCHE !

ÉCOLOGIE ET CHOIX DE SOCIÉTÉ

Les derniers sondages sur les élections législatives donnent les partis écologistes à 19 %. Ils devanceraient ainsi pour la première fois le Parti socialiste.

Rejet de la politique politicienne, rejet des clivages gauche/droite sont pour l'essentiel les motivations de leurs électeurs. L'attitude de ces partis peut paraître presque caricaturale de la politique politicienne qui dégoûte les électeurs.

Par exemple les votes ou accords avec la droite ou le parti socialiste notamment dans les conseils régionaux. Dominique Voynet affirme pouvoir gouverner avec la droite, Lalonde affiche l'ambition d'une recomposition au centre, Brodagh, porte parole des verts, parle de « recomposition autour du OUI à Maastricht » qui irait du CDS au PS, Hascot, du courant verts pluriels de Dominique Voynet, évoque un « consensus fort » étant entendu dit-il que les écologistes « ont un champ de conviction très large, de l'extrême gauche à la moitié de l'UDF ».

Et le contenu de leur pro-

gramme ? Il est difficile à cerner chez Brice Lalonde qui cultive le flou des propositions. Par contre, si communistes et écologistes peuvent se retrouver comme sur les transports ou la prévention de pollutions, ils s'opposent sur bien d'autres, comme par exemple les questions énergétiques. Mais l'essentiel n'est pas là.

C'est sur les racines-mêmes de la crise actuelle de la société qu'est la divergence fondamentale avec les dirigeants des partis écologistes.

En faisant l'impasse sur les choix du capitalisme de recherche du profit, ils aboutissent à un programme « bricolage » qui ne remet pas en cause fondamentalement le chômage, le déclin économique et toutes les conséquences de la crise. Ainsi, dans l'accord entre les verts et Génération Ecologie est-il proposé quatre ruptures concernant l'emploi, avec notamment : partage du travail avec baisse de salaires sauf pour les « bas revenus », incitation au travail à temps partiel. Et on connaît leur

milantisme pour les travaux de proximité, le retour à une vie plus qualitative.

Les parties écologistes refusent de vrais changements de société et Dominique-Allan Michaud dans son livre(1) le résume : « l'écocitoyenneté semble se situer de plus en plus dans la société telle qu'elle est dans l'optique d'une amélioration ».

Ce que Marie-Christine Blandin confirme lorsqu'elle dit dans son débat avec Alain Bocquet(2) « on ne peut toucher aux banques » ou encore lorsque les verts proposent que la participation des citoyens aux affaires concernent uniquement le local, considérant comme une fatalité l'éloignement du pouvoir central vis-à-vis des citoyens.

Est-ce que pour autant cela signifie que tout dialogue est impossible ? Certainement pas car il faut bien voir les fortes contradictions de ces caractéristiques avec les aspirations progressistes à « un futur qui ne laisse personne sur le bord de la route » comme le dit le proto-

cole d'accord entre les verts et Génération Ecologie, avec les valeurs de solidarité et de démocratie, la volonté de répondre aux désirs de leur électoralat à la dignité, à une citoyenneté responsable de l'avenir, à vivre dans un cadre de vie sûr et agréable. Comme nous ils rejettent la politique de droite mais ne proposent pas pour autant une politique de gauche.

Nos propositions sur l'environnement font de plus en plus le lien entre le respect des équilibres écologiques et la nécessité d'impulser un nouveau type de développement, s'opposant aux gâchis et gaspillages du capitalisme, et alliant essor économique et création d'emplois.

Les choix actuels ne sont pas une fatalité. Ainsi, la bataille permanente menée par le Parti dans tout le bassin de la Loire avec notre groupe à l'Assemblée nationale a permis le recul du gouvernement après la catastrophe de Vaison-la-Romaine : le dossier du barrage de Chambon-chard est rouvert. Les camara-

des de Haute-Loire ont initié la création d'un comité pour la construction du barrage de Serre-de-la-Fare, nécessaire pour éviter les graves inondations du Puy. Ce comité s'élargit et il n'est pas impossible qu'il connaisse le succès.

Nos députés ont également obtenu des succès pour le budget consacré à l'environnement.

Nul doute que cette période électorale sera mise à profit pour montrer que, dans ce domaine de la protection de l'environnement, il est possible de créer des rapports de force favorables aux solutions de gauche et de faire monter la conscience du lien entre changement de politique et véritable écologie humaine.

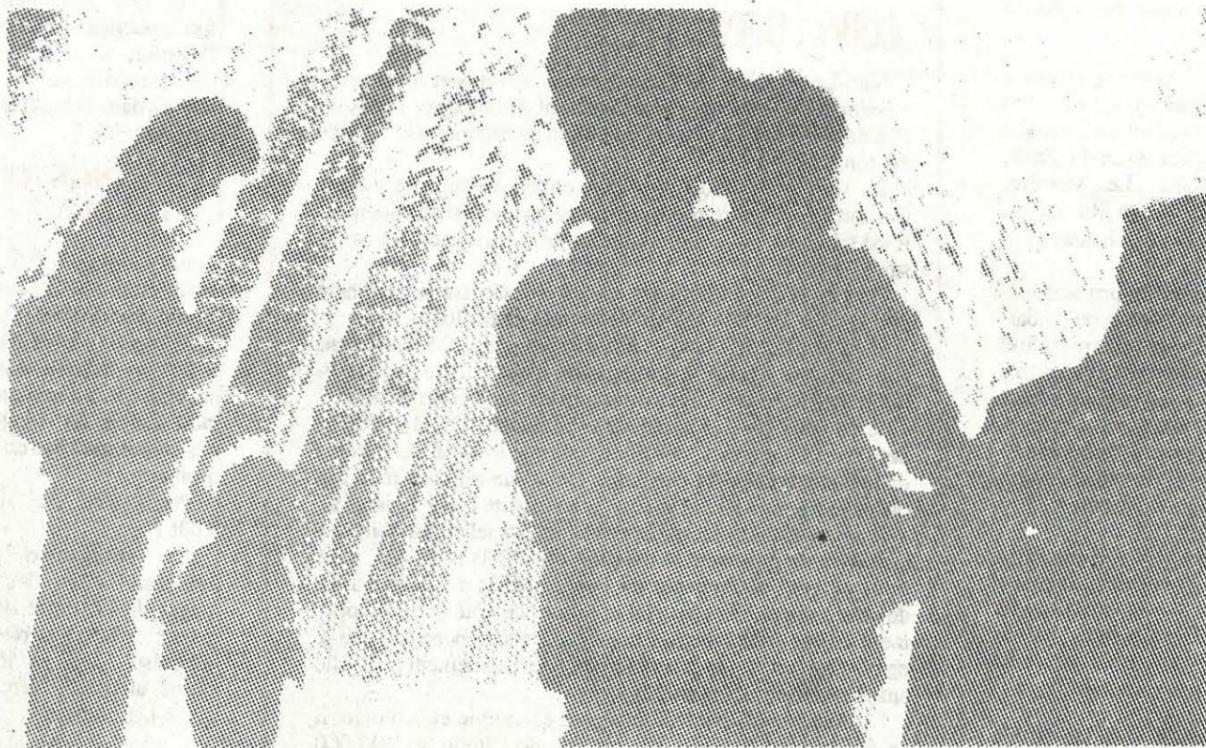
Utilisons nos six propositions. Celles qui ont trait à l'environnement nous permettent un large débat avec tous ceux qui, comme nous, pensent qu'il n'est plus possible d'ignorer les liens entre le devenir de l'écologie et les choix de société.

(1) L'avenir de la société alternative.

(2) HD du 10 décembre 1992.

— Parce que la vie collective suscite

sans cesse des besoins nouveaux.



 groupe gifco

DES RÉPONSES

POUR LES

COLLECTIVITÉS